



FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Joindre obligatoirement :

Un plan de situation permettant de localiser, dans la commune, l'habitation à desservir.

Un plan de masse précisant la position des principaux éléments de l'installation par rapport à l'habitation (position de la fosse, du bac à graisse, des dispositifs d'épuration, d'évacuation, des regards...) ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, cours d'eau, puits, ...).

Une étude de sol à la parcelle est fortement recommandée (détermination de l'aptitude des sols à l'assainissement autonome). Celle-ci est obligatoire pour tout projet hors maison individuelle.

Date de la demande : Numéro de dossier (à remplir par le SPANC) :

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Code postal : Commune : ☎ :

Nom et prénom de l'utilisateur :

Adresse de la parcelle :

Code postal : Commune : ☎ :

Section et numéro du cadastre du projet :

NATURE DU PROJET

Certificat d'urbanisme n° : Délivré le :

CONSTRUCTION NEUVE REHABILITATION DE L'EXISTANT

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Habitation individuelle Autre usage (préciser) :

Nombre de chambres : (Nombre d'usagers :))

Résidence : Principale Secondaire

REALISATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Nom de l'installateur prévu :

Adresse :

☎ :

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique Alimentation privée Sources Puits

Autres (préciser) :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie totale de la parcelle :m²

Superficie disponible pour l'assainissement :m²

Nature de cette surface disponible : Pelouse Friche Culture Arbre
 Autres (préciser) :

Topographie : Terrain plat Terrain en pente

Pente du terrain pour les ouvrages d'assainissement : Faible < 5%
 Moyenne entre 5% et 10%
 Forte > 10%

Nature du sol à 0,50 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :

Nature du sol à 1 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages ?

OUI NON Ne sait pas

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : A moins de 35 m : OUI NON
A plus de 100 m : OUI NON

Destination des eaux pluviales : Réseau de surface (fossé, caniveaux,...)
 Infiltration sur la parcelle
 Rétention (cuve, mare,...)
 Autres (préciser) :

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou épandage) est interdit.

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Un assainissement autonome se compose :
d'une partie PRETRAITEMENT et d'une partie TRAITEMENT

PRETRAITEMENT ENVISAGE

Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles traitées ensemble ? OUI NON

Choix du dispositif : Fosse toutes eaux volume (3 m³ minimum):.....
 Autre préciser :

Caractéristique de la fosse : (béton, ronde, rectangulaire, PVC,...) :

Une ventilation haute est-elle prévue ? en entrée de fosse : OUI NON
en sortie de fosse : OUI NON

Est-il prévu un pré-filtre ? OUI NON (souvent incorporé à la fosse)

Est-il prévu un bac à graisse ? OUI NON volume :
(Celui-ci est fortement conseillé lorsque la fosse est située à plus de 10 mètres de la maison)

Autre filière dérogatoire : (si oui, joindre l'autorisation de la Mairie).....
.....
.....

(TRAITEMENT SUITE)

LIT FILTRANT DRAINE À FLUX HORIZONTAL (FILTRE À SABLE HORIZONTAL)

Sous-sol perméable où vulnérable Surface d'environ 50 m²
Longueur 5,5 m (ne peut pas être modifié) Largeur mini 6 m, max 13m
Le système épurateur est le sable. Par contre l'évacuation se fait en milieu superficiel ou souterrain par puits d'infiltration (après autorisation préfectorale).
Surface du lit : largeur du lit : profondeur : 0,75 m

Rejet des effluents : quel type d'exutoire (fossé, ruisseau...):
Avez-vous une autorisation de déversement écrite du gestionnaire de l'exutoire
 OUI NON si oui, la joindre à votre demande

TERTRE D'INFILTRATION

Sol perméable avec présence de traces d'hydromorphie
Surface d'environ 40 m² Nombre de drains : 5
Longueur mini à son sommet 4 m Largeur mini à son sommet 5 m

Le système épurateur est le sable, tandis que le sol en place est le système évacuateur.
Surface du tertre : longueur du tertre : largeur du tertre :

LIT D'EPANDAGE À FAIBLE PROFONDEUR

Terrain plat Surface disponible > 200m²
Sol perméable à dominante sableuse Pente du sol < 2%
Longueur maxi 30m Largeur maxi 8m Profondeur : 0,60m

Le sol en place sert de système épurateur et de système évacuateur
Surface du lit : Longueur du lit : Largeur du lit :

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser l'installation conformément au projet validé
- à ne recouvrir l'installation qu'après visite du technicien
- Le propriétaire est seul responsable du choix, de l'entretien et du bon fonctionnement de sa filière d'assainissement autonome

A le,
Signature du Demandeur

Observations du technicien assainissement autonome

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du Technicien

Signature du Responsable du Service

Le technicien en assainissement autonome de votre secteur se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires nécessaires pour remplir cet imprimé.